

### LETTRÉ OUVERTE A MADAME LA PRESIDENTE DE L'INRA

Madame La Présidente,

Consternation, indignation et inquiétude : voilà les sentiments que nous inspire la manière dont vous avez mis en avant le projet du petit consortium EPCS, tout en cachant au personnel que simultanément un projet ministériel de découpage de l'INRA était à l'œuvre.

#### 1) Concernant le consortium

Depuis le début de la mission Chevassus, vous avez manifesté votre refus d'une vraie négociation où les différents interlocuteurs expriment et confrontent leurs points de vue, afin de tenter d'avancer vers des points d'accords. La structure Etablissement Public de Coopération Scientifique (EPCS) était la seule recevable à vos yeux et vous n'avez pas accepté d'organiser une rencontre entre les organisations syndicales et B. Chevassus, ce qui a été possible dans certains organismes et avec la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du ministère de l'agriculture (DGER).

Le CTP d'octobre devait permettre d'entendre les positions des organisations syndicales pour que vous moduliez - si vous le jugiez opportun - votre contribution au rapport de B. Chevassus. Quelle écoute avez-vous réservée à nos suggestions ? Quand et où avez-vous proposé le moindre échange autre que l'affichage de votre position pré-établie et inamovible ? Hélas vous fûtes fidèle à votre attitude depuis le début de vos mandats successifs : dédain et ignorance de tout dialogue social. Or vous saviez que l'existence de l'INRA était en jeu !

Une fois remis, le rapport de B. Chevassus demandait d'ouvrir le débat au moins sur deux questions de fond. Les Ministères n'ont rien voulu discuter et ont décidé la structure d'EPCS associant un petit nombre de membres fondateurs. Notre confédération CFDT qui avait demandé à ce stade une discussion dans les Ministères (courrier du 16 Octobre 2008), n'a jamais reçu de réponse.

Votre choix a ensuite été de consulter les Conseils Scientifiques à tous niveaux pour recueillir des propositions concrètes pour nourrir des " chantiers " à conduire dans ce consortium, actant de fait l'acceptation de sa création. A ce jour, les réunions ont montré de grands doutes sur le rôle du consortium, perçu comme une stratégie de défense par rapport aux logiques des universités.

Dans ces conditions de précipitation, être concret et faire des propositions tenait de la gageure. Si vous aviez demandé aux personnels de s'impliquer dans une démarche de rapprochement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Agronomique et Vétérinaire, en amont de tout projet, avec les partenaires de tous les autres établissements, vous auriez pu vous prévaloir auprès des tutelles de propositions basées sur une réflexion collective et sur la pratique de relations pré-établies entre acteurs de base. Ce procédé s'inspire d'un ensemble de principes qui nous est cher, et que l'on appelle la **DEMOCRATIE**.

*Dans votre entêtement à suivre votre idée, votre seule idée, vous n'avez pas fait ce choix et vous ne disposez pas aujourd'hui d'un projet solide, porté par tous, pour lutter contre le démantèlement de l'INRA que propose le groupe de travail du Ministère sur les Sciences du Vivant.*

#### 2) Le découpage annoncé de l'INRA

Si les solutions prônées dans le rapport sur l'Institut du Vivant sont suivies d'effet, l'INRA éclatera en 2 parties : des personnels liés aux missions les moins finalisées iront dans un Institut du Vivant et ceux plus reliés aux applications resteraient dans un INRA résiduel sous la coupe du petit consortium EPCS.

*Où serait alors le continuum Formation-Recherche-Développement visé par le projet actuel ? **Ce serait même une rupture du continuum fondamental/appliqué qui fait la richesse et la pertinence de l'INRA.***

### 3) La fin de l'autonomie pour les organismes de recherche

Cette perspective s'inscrit dans la politique du Gouvernement, encore rappelée par V. Pécresse le 9 décembre, lors des Assises Européennes de l'Innovation, et confirmée le même jour par le Président de la République. *Les organismes de recherche doivent à terme devenir des agences de moyens mettant à disposition de l'Enseignement Supérieur, leur personnel et les moyens matériels qu'ils gèrent aujourd'hui.*

La disparition du rôle d'opérateur de recherche, c'est-à-dire d'un organisme doté de l'autonomie pour définir ses axes de recherche, semble donc actée.

### 4) Face à cette double crise existentielle pour l'INRA, la CFDT- INRA propose un projet novateur et ambitieux

Nous nous opposons à la stratégie gouvernementale, reposant sur une vision purement idéologique des relations entre système de formation et système français de recherche et d'innovation.

La méthode que vous avez employée pour bâtir un rapprochement Enseignement Supérieur-Recherche-Développement dans les sciences agronomiques au sens large est condamnée : elle se révèle inefficace pour maintenir l'intégrité de l'INRA comme organisme de recherche finalisée, c'est-à-dire exigeant sur son niveau de recherche fondamentale, et exigeant sur le transfert de ses résultats aux champs d'activité concernés.

Nous proposons d'associer à la conception d'un Grand Consortium Agronomique l'ensemble des personnels des champs visés, et d'intégrer à cette construction le Ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable, les partenaires européens et des pays du Sud. Avant toute préoccupation organisationnelle, il s'agit de définir **un projet, à la fois européen et international à la hauteur des enjeux de la situation alimentaire mondiale.**

**Ce peut être une chance pour l'emploi scientifique et technique** : en créant une zone d'activité élargie reposant sur la coopération entre les parties prenantes et la réalité de la situation du travail dans nos secteurs (notamment la multiplication de CDD sans aucune garantie en France), l'Europe pourrait être le garant d'un emploi durable, intégrant des parcours sécurisés à travers la diversité des statuts, dans un cadre négocié (cf. Charte et Code du chercheur en Europe). Il va de soi que nous restons attachés au statut de fonctionnaire pour les personnels de l'INRA.

C'est enfin la possibilité pour les personnels de se reconnaître dans un projet collectif, par un contrat entre tous les acteurs qui est la base même du sentiment d'appartenance à une communauté. Qu'en resterait-il dans le modèle proposé par le Ministère ? Des équipes isolées, face à un bailleur de fond, dans des Unités désarticulées par la scission entre fondamental et appliqué. Nous avons tous besoin de références et de repères pour exprimer motivation et compétences dans une communauté de travail réelle et durable. Et nous avons aussi besoin d'écoute et de considération.

Aujourd'hui, l'espace restreint de discussion que vous nous réservez ne permet pas à une organisation syndicale responsable et soucieuse de l'intérêt du personnel d'exposer ses ambitions et sa vision. Voilà pourquoi la CFDT-INRA refuse à nouveau le cadre bloqué d'un CTP pour entamer une réelle discussion.

Nous en appelons, Madame la Présidente, à votre sens des responsabilités pour assurer un avenir dans lequel l'INRA et ses personnels trouveraient toute leur place.

Les Secrétaires généraux  
Patrick LEMAIRE, Pierrick SALAUN